



La lutte contre le décrochage scolaire en Poitou-Charentes

Dossier de presse

Contacts presse

Rectorat : Yolande de Souza - 05 16 52 63 52 - 06 61 57 68 64

Prefecture : Nathalie Brionnet - 05 49 47 24 76

Région : Valérie Courrech - 05 49 55 77 68 / 06 15 56 12 84

SOMMAIRE

Une lutte plus efficace contre le décrochage scolaire: contexte national p 2

Une mobilisation de toute la communauté éducative pour lutter contre le décrochage scolaire en Poitou-Charentes p 3

- **Le contexte académique** p 3
 - des dispositifs en amont dans les établissements
 - des dispositifs en aval

- **Des résultats** p 4

Les travaux du groupe de pilotage inter partenarial p 5

- **Les propositions en termes de prévention, de resencement et des solutions proposées** p 5
 - La prévention dans les établissements scolaires
 - Les transitions, les plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs
 - Diversifier les propositions de parcours de qualification et d'insertion

Les perspectives pour l'année scolaire 2013: augmenter de 500 le nombre de solutions pour les jeunes décrocheurs p 7

- **Lancement de la mission de lutte contre le décrochage**
- **Installation du réseau FoQualE (Formation-Qualification-Emploi)**
- **Près de 250 référents décrochage dans les établissements**

Une lutte plus efficace contre le décrochage scolaire : contexte national

La lutte contre le décrochage scolaire constitue un enjeu majeur pour la cohésion sociale et l'équité du système éducatif. Une politique volontariste et efficace dans ce domaine repose sur un pilotage fort, aux niveaux national et académique comme dans les établissements. La mobilisation de toute la communauté éducative, en lien avec les collectivités locales et les représentants du monde professionnel, devra permettre, à terme, de proposer une solution à chaque jeune en situation de décrochage.

Chaque année, 140 000 jeunes en moyenne quittent le système éducatif sans avoir obtenu un diplôme de niveau IV ou V, c'est-à-dire un baccalauréat, un CAP ou un BEP. Cette situation de décrochage scolaire est, pour les jeunes concernés source de difficultés sociales et économiques majeures : le taux de chômage des non diplômés approche les 50 %.

Le ministère de l'éducation nationale s'est fixé **deux objectifs clairs : prévenir plus efficacement le décrochage afin de diviser par deux le nombre de jeunes sortant sans qualification du système éducatif d'ici 2017 et faciliter le retour vers l'École des jeunes ayant déjà décroché, dans premier temps en offrant une solution de retour en formation à 20 000 d'entre eux** d'ici la fin de l'année 2013. Il a lancé, en décembre dernier, un nouveau dispositif visant à proposer à chaque décrocheur un parcours personnalisé de retour en formation.

La mise en place des réseaux « formation-qualification-emploi » (FoQualE) a déjà permis à ce jour de « raccrocher » près de 14 000 jeunes.

L'effort des réseaux FoQualE s'intensifiera pour atteindre, voire dépasser l'objectif de 20 000 jeunes « raccrochés » d'ici la fin de l'année et un nouveau service de géo localisation des structures de formation destiné aux jeunes en situation de décrochage, intitulé « Ma seconde chance », a été mis en ligne .

Depuis la rentrée 2013, le volet prévention est renforcé avec la désignation de référents « décrochage scolaire » dans les établissements du second degré à fort taux d'absentéisme et de décrochage, le recentrage de l'action des missions de lutte contre le décrochage scolaire, la mise en œuvre d'un nouveau plan de prévention et de lutte contre l'absentéisme ou encore l'expérimentation du « dernier mot aux familles » concernant l'orientation en fin de classe de 3^e.

Enfin, la prévention et la lutte contre le décrochage feront, à partir du mois d'octobre, l'objet d'une évaluation dans le cadre de la modernisation de l'action publique

Une mobilisation de toute la communauté éducative pour lutter contre le décrochage scolaire en Poitou-Charentes

● Le contexte académique

Depuis 2007, grâce au fonds social européen (FSE), un important travail est réalisé dans l'académie de Poitiers à toutes les étapes identifiées du décrochage :

- repérage des publics ciblés,
- mise en place d'actions de prévention en amont,
- organisation d'actions de remédiation en aval.

❖ Des dispositifs en amont dans les établissements scolaires

Ces dispositifs ont pour objectifs :

- **d'identifier un réseau de référents dans les établissements** qui auront une attention particulière aux premiers signes de décrochage et au décrochage avéré,
- **d'organiser un « Groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS) »** pour faire un suivi exhaustif et proposer des solutions à tous les élèves en « risque de décrochage », dans tous les établissements scolaires de l'académie,
- **de valoriser et partager les actions structurelles et pédagogiques** qui préviennent le décrochage d'élèves sur un réseau d'établissements (Objectif du réseau Formation-Qualification-Emploi – Foquale).

❖ Des dispositifs en aval

● 10 plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD)

Les plateformes de suivi et d'appui ont pour objectif d'apporter **une réponse personnalisée et rapide à chaque jeune de plus de 16 ans, sans diplôme et sans solution**. Les directeurs de Centre d'information et d'orientation (CIO) assurent sur chacun des 10 bassins de l'académie, la coordination de plates-formes partenariales (chefs d'établissement publics/privés/agricoles, directeurs de CFA, responsables de Mission locale, centres de formations d'apprentissage, etc.) de prévention et de prise en charge des jeunes interrompant leur parcours de formation sur un territoire.

● Les pôles d'accompagnement à la qualification et à l'emploi (PAQI)

Les **17 PAQI implantés dans tous les bassins de formation de l'académie**, particulièrement en milieu rural, prennent en charge environ 500 jeunes décrocheurs par an. Ils accompagnent les transitions, en facilitant l'émergence de nouveaux projets d'orientation, les retours en formation qualifiante, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes accueillis.

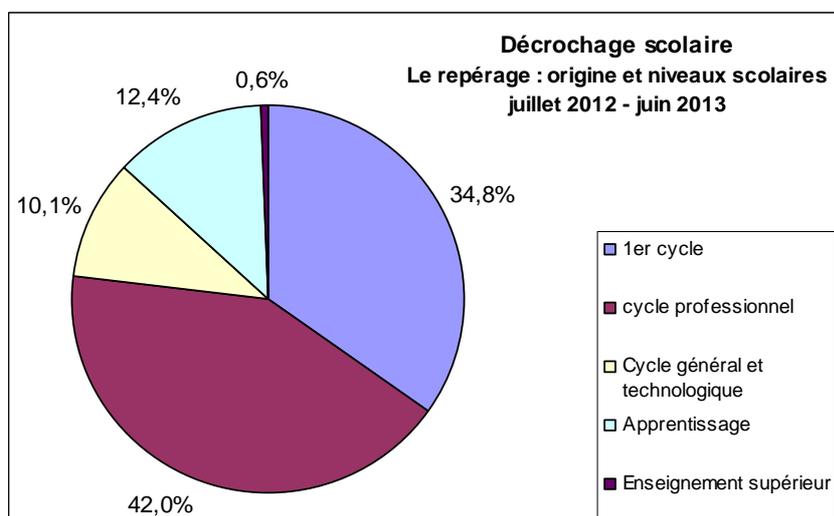
● Des résultats

❖ Le repérage par les plates-formes de l'académie de Poitiers : analyse quantitative et qualitative (chiffres sur une année scolaire)

Le repérage par les plates-formes de l'académie de Poitiers : analyse quantitative et qualitative (chiffres sur une année scolaire)

Effectifs des décrocheurs repérés et pris en charge de juillet 2012 à Juin 2013
(de 55,7 à 60,7 % de garçons, selon les périodes considérées)

	Filles	Garçons	Total
Juillet - décembre 2012 (repérage sur 5 mois)	531	677	1208
Janvier-Mars 2013 (repérage sur 3 mois)	222	343	565
Avril - Juin 2013 (repérage sur 3 mois)	125	157	282
Total Juillet 2012 - Juin 2013	878	1177	2055



- La prise en compte de l'enseignement supérieur qui sort de la « définition officielle » des décrocheurs répond au souhait des équipes d'avoir un regard sur l'après bac, engagement des observatoires à l'origine et mise en perspective dans le cadre d'un « Service public d'orientation ».
- Plus l'année avance (après la Toussaint), plus il est difficile de raccrocher les jeunes dans une scolarité ordinaire et plus la proportion de décrocheurs de la voie professionnelle (apprentissage ou temps plein) augmente.

❖ Le suivi : les solutions effectives

	Juillet - Décembre 2012		Janvier - Mars 2013		Avril - Juin 2013		Total juillet 2012 à juin 2013	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Retour en formation	667	55,2%	279	49,4%	57	20,2%	1003	48,8%
Emploi	38	3,1%	6	1,1%	5	1,8%	49	2,4%
Suivi Partenaires	374	31,0%	225	39,8%	141	50,0%	740	36,0%
Sans solution	101	8,4%	47	8,3%	73	25,9%	221	10,8%
Autres solutions	28	2,3%	8	1,4%	6	2,1%	42	2,0%
Total	1208		565		282		2055	

Les travaux du groupe de pilotage inter-partenarial

Le ministère a souhaité la mise en place, aux côtés des PSAD, des **réseaux Formation-QUALification-Emploi (FOQUALE)** et la **restructuration de la Mission générale d'insertion qui devient la Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS)**.

Dans l'académie de Poitiers **un groupe de pilotage inter partenarial et inter catégoriel a été constitué en mars 2013** avec des représentants de l'éducation nationale (corps d'inspection, chefs d'établissement, etc.), des collectivités territoriales, de la ligue de l'enseignement, du ministère de l'agriculture, des parents d'élèves, de l'ARFTLV (Agence régionale de la formation tout au long de la vie) etc.

Des groupes ont été ensuite constitués pour travailler en parallèle sur **trois thématiques** :

- **Groupe 1 : La prévention dans les établissements scolaires**
- **Groupe 2 : Les transitions, les plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD)**
- **Groupe 3 : Diversifier les propositions de parcours de qualification et d'insertion**

En juin 2013, chaque groupe de travail a produit une première synthèse.

Le 19 septembre 2019, les conclusions sont présentées à l'occasion d'une réunion plénière : l'ensemble des coordinateurs de groupes exposent leurs constats, conclusions et propositions en présence d'Elisabeth Borne, préfète de la région Poitou-Charentes, préfète de la Vienne, de Jacques Moret, recteur de l'académie de Poitiers, et de Françoise Mesnard, vice-présidente du conseil régional Poitou-Charentes en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche.

● **Des propositions en termes de prévention, de recensement et des solutions proposées**

❖ **La prévention dans les établissements scolaires**

- **Faire évoluer les pratiques pédagogiques**
 - en mettant en œuvre un travail entre pairs pour faire évoluer les postures, les pratiques en formation initiale et continue.
 - en travaillant sur la différenciation pédagogique avec un accompagnement des enseignants par un groupe ressource multi catégoriel
 - en utilisant les dispositifs existants pour notamment une réponse au non redoublement : « accompagnement personnalisé » ; « stage passerelle » ; « stage de remise à niveau
- **Renforcer la « cellule de veille » au sein des EPLE en l'articulant avec le « groupe de prévention du décrochage scolaire » (GPDS)** : mise à disposition de ressources concernant ces dispositifs sur le site de la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MDLS)
- **Mettre en place des outils statistiques permettant**
 - de corréliser absentéisme, exclusions par conseil de discipline, décrocheurs
 - d'établir une liste des établissements, des zones géographiques, des filières des niveaux de classe qui génèrent le plus de décrocheurs
- **Elaborer un guide du référent décrochage en EPLE**

- **Faire évoluer la politique éducative de l'EPLE en lien avec les nouveaux projets éducatifs territoriaux**
- **Prévoir un module d'accueil en EPLE pour répondre aux premiers signes annonciateurs d'un risque de décrochage**

❖ **Les transitions, les plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD)**

- **Procéder, pour chaque plateforme, à un état des lieux des actions existantes**
- **Approfondir et harmoniser la communication sur les plateformes** : logo, charte graphique (communication interne et externe).
- **Définir et formaliser le protocole de contact** du jeune et de sa prise en charge par écrit en mutualisant les pratiques existantes.
- **Diversifier les moyens pour contacter les jeunes** : SMS, réseaux sociaux, Maisons départementales des solidarités (MDS), centres sociaux, mairies rurales, Faire connaître l'application SMS.
- **Impliquer davantage les familles**
- **Développer l'utilisation des fonds FSE.**

❖ **Diversifier les propositions de parcours de qualification et d'insertion**

- **Développer les démarches pédagogiques**
 - Mise en œuvre des solutions pédagogiques innovantes dans les établissements, qui s'appuient sur certaines actions déjà engagées et qui font leurs preuves (par exemple le concept d'Entreprise d'entraînement pédagogique - EEP),
 - Mise en place de nouvelles actions co-construites (exemple : groupes de prévention du décrochage en Deux-Sèvres)
 - Installation éventuelle ou préfiguration d'un micro-lycée, en lien avec l'équipe de la MLDS pour amorcer le lancement, analyser toutes les conditions de mise en œuvre, proposer des mises en réseau entre différentes structures.
- **Mettre en place des actions de remobilisation**
 - en favorisant le déploiement d'actions de lutte contre le décrochage et de remobilisation à l'exemple des Pôles d'accompagnement à la qualification et à l'insertion, Paqi : actions de remobilisation modulaires, d'individualisation des parcours, avec entrées et sorties permanentes tout au long de l'année.
 - en proposant d'autres formats que le format « classe », plus courts, plus souples, selon les besoins ; être attentif aux lieux d'implantation et aux équipes mobilisées (volontariat, co-animation...).
 - en aménageant les transitions d'un dispositif à l'autre.
- **Favoriser la construction de projets personnels et professionnels par**
 - des missions ponctuelles avec des temps courts, alternés, complets : chantiers éducatifs, Service civique, stages en entreprise (parfois sur quelques jours, dans le cadre de clauses sociales...),
 - des projets fédérateurs et valoriser les compétences formelles et informelles des jeunes

- **La formation des acteurs**

- Envisager une professionnalisation commune des acteurs afin de tendre vers une culture commune,
- favoriser la mutualisation et les échanges de pratiques.
- Envisager à moyen terme une Recherche-Action avec des chercheurs associés, engagés sur cette thématique.

- **La diffusion**

Il s'agit de suivre, dans la durée, les démarches nouvelles engagées et l'offre de solutions diversifiées proposée sur les territoires, avec un groupe de réflexion constitué ; définir une zone géographique de travail par action et faire des choix précis. Accompagner et analyser les changements de pratiques, les transferts possibles. Diffuser pour faire connaître les solutions.

Les perspectives 2013-2014 : augmenter de 500 le nombre de solutions pour les jeunes décrocheurs

- **Lancement de la Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS).**

Par son action, elle participe en amont à la prévention du décrochage scolaire et des sorties sans qualification. En aval, elle intervient dans la recherche de solutions de retour dans des parcours de qualification et d'emploi, dans l'accompagnement des jeunes de plus de 16 ans vers la formation ainsi que dans l'insertion sociale et professionnelle.

- **Installation du réseau FOQUALE**

A partir de la rentrée 2013, ce réseau, coordonné par des chefs d'établissement, a pour objectif d'identifier et de développer, avec d'éventuels partenaires, des solutions internes dans les établissements. 2 chefs d'établissements par bassin de formation (10 bassins de formation dans l'académie) nommés par le recteur seront coordonnateurs du réseau.

- **Près de 250 référents décrochages dans les EPLE**

Depuis la rentrée 2013, **des référents « décrochage scolaire »** dans tous les établissements du second degré ont été mis en place. Ces référents se mobiliseront, dès les premiers signes annonciateurs d'un risque de décrochage, et coordonneront l'action de prévention menée par les équipes éducatives, dont les conseillers principaux d'éducation et les personnels sociaux et de santé, au sein des groupes de prévention du décrochage scolaire. Ils faciliteront également le retour en formation initiale des jeunes pris en charge dans le cadre des réseaux FoQuale.

- **Les autres leviers pour agir**

- Mise en œuvre des Groupes de prévention du décrochage scolaire : cellule de veille,
- Mise en œuvre de parcours en partenariat avec l'agence nationale du Service civique,
- Dispositifs de Clauses sociales des entreprises permettant d'intégrer des jeunes décrocheurs au sein de leur structure.